

# Conditions générales de vente de l'Ecole de cuisine d'Armand

**Compte tenu des nombreuses activités proposées par Armand, la réservation confirmée avec son règlement est indispensable, selon le principe « 1° arrivé – 1° servi »...En effet et par respect pour l'élève et ses invités, Armand se consacre entièrement à chaque projet, et sera présent personnellement lors de la prestation !**

## **Article 1 - Généralités :**

Tout achat d'un ou plusieurs cours ou de coffret(s) cadeau(x) implique de votre part l'acceptation des présentes conditions. De ce fait, aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être opposée à l'Ecole de Cuisine d'Armand que si l'Ecole de Cuisine d'Armand l'a expressément acceptée par écrit. Les présentes conditions générales s'appliquent aux cours dispensés par l'Ecole de Cuisine d'Armand. Le formulaire d'inscription en ligne ou le bon de commande papier constituent le contrat entre vous et l'Ecole de Cuisine d'Armand...

## **Article 2 - Contenu des cours :**

L'Ecole de Cuisine d'Armand propose des formations en cuisine, en œnologie, en art de recevoir ou autres formules dispensées. Ces cours ont lieu à l'Ecole de Cuisine d'Armand ou dans les lieux avec lesquels l'Ecole de Cuisine d'Armand a passé un accord préalable. Chaque cours proposé sur le site Internet de l'Ecole de Cuisine d'Armand ([www.ecolecuisinedarmand.com](http://www.ecolecuisinedarmand.com)) fait l'objet d'une présentation indiquant sa dénomination, sa composition, son prix, ainsi que ses dates et horaires. Par ailleurs les recettes élaborées pendant les cours ne sont pas contractuelles mais données à titre indicatif et varient en fonction du marché et de la saison, seul le nombre de plats restants inchangés. Les recettes et fiches-conseils distribuées à la fin des cours constituent la propriété de L'Ecole de Cuisine d'Armand...

## **Article 3 - Procédures d'inscription :**

L'Ecole de Cuisine d'Armand accusera réception de la commande et vous retournera soit un bon cadeau et son coffret pour une réservation « ouverte » (sans choix de thème et de date), soit un courrier de confirmation (électronique ou postal), pour le cours retenu (choix du thème et de la date définis). Le bon cadeau et son coffret, ou le courrier de confirmation, emportent acceptation de l'opération et forment la vente. Les inscriptions ne deviennent toutefois effectives qu'après paiement intégral et préalable de chaque cours. Les cours sont non remboursables, sauf si l'annulation est effectuée pendant le délai légal de rétractation de 7 jours suivant l'achat du cours ou du bon cadeau, conformément aux dispositions de l'article L.121-20 et 120-2 du Code de la consommation.

## **Article 4 - Bon cadeau :**

Les bons cadeaux sont échangeables contre un atelier de cuisine, de dégustation œnologique, d'art de recevoir, de produits diffusés par la Boutique d'Armand, ou autres formules dispensées par l'Ecole de Cuisine d'Armand. Ils sont nominatifs et valables pour une durée d'un an non renouvelable à compter de la date de l'accusé de réception de la commande. La réservation peut être effectuée soit lors de l'émission du bon cadeau, soit ultérieurement par le bénéficiaire du bon cadeau lui-même.

## **Article 5 - Report et annulation par l'Ecole de Cuisine d'Armand :**

L'Ecole de Cuisine d'Armand se réserve le droit d'annuler ou de modifier la composition et/ou les dates et horaires des cours, en fonction du nombre de participants, des aléas liés aux approvisionnements de produits et/ou en vertu du principe de précaution.

## **Article 6 - Report du cours :**

### **6.1. Report du cours par le participant au cours**

Le report ne pourra être pris en compte que sous réserve que le participant au cours prévienne l'Ecole de Cuisine d'Armand par courrier électronique ou par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) au moins 8 jours avant le début de la formation. A défaut de respect de ce formalisme, l'Ecole de Cuisine D'Armand ne pourra accepter le report de la formation. Le participant au cours ne peut reporter son cours qu'une seule fois. Dans le cadre d'un bon cadeau, la seconde date d'inscription ne doit pas dépasser la date de fin de validité de son bon cadeau. Dans le cadre d'une réservation sans bon cadeau, la seconde date d'inscription ne doit pas dépasser de plus d'un an la date à laquelle il a commandé son cours (et non la date à laquelle son premier cours a été programmé).

### **6.2 Prolongation de durée de validité du bon cadeau ou de la réservation**

Aucune prolongation de durée de validité du bon cadeau ou de la réservation n'est possible sauf si l'élève justifie, par un certificat médical, de l'impossibilité totale de participer à un cours avant la fin de durée de validité du bon cadeau ou de la réservation. Dans ce cas, la durée de validité du bon cadeau ou de la réservation sera prolongée jusqu'à la fin de l'année calendaire en cours. Aucun report supplémentaire ne pourra être accepté.

## **Article 7 - Tarifs :**

Les tarifs en vigueur sont ceux qui figurent sur notre site Internet et sur le bon de commande au moment de l'achat. Les prix sont exprimés en euros TTC. Les prix affichés sur le site Internet de l'Ecole de Cuisine d'Armand sont susceptibles d'être révisés en fonction du cours des produits saisonniers et des conditions économiques...

## **Article 8 - Modalités de règlement (par carte bancaire, chèque ou virement) :**

Si le participant a réservé son cours ou son cadeau directement à l'Ecole de cuisine d'Armand, le montant total du prix du cours doit parvenir à l'Ecole de Cuisine d'Armand par la poste dans un délai de 5 jours suivant la date de réservation, cachet de la poste faisant foi. Si ce délai est dépassé, l'Ecole de Cuisine d'Armand s'autorise à disposer de la réservation initiale et en informera l'éventuel participant.

Tout règlement par chèque doit être libellé à l'ordre de la SARL LE GOUT JUSTE – Ecole de cuisine d'Armand et doit être envoyé à l'adresse suivante :

SARL LE GOUT JUSTE - Ecole de Cuisine d'Armand 11 rue du Cheval Vert – 34000 MONTPELLIER

Pour les virements, les informations nécessaires (RIB) seront communiquées au client au moment de la commande.

## **Article 9 - Responsabilité :**

L'Ecole de Cuisine d'Armand ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués lors d'un atelier et dont un participant en serait la cause. Pour les autres cas, l'assurance responsabilité civile de notre société s'exercera...De plus, l'Ecole de Cuisine d'Armand ne sera pas responsable de tout dommage, vol ou perte des objets et effets personnels apportés par les participants.

## **Article 10 - Résolution des litiges :**

Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Montpellier...